

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 août 2019 à 20 heures 15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur LAURENT qui est absent a donné pouvoir à Monsieur DESCOURAUX, Monsieur ROUX à Monsieur GAYRAUD, Mesdames DESBOIS et BUCHARD sont absentes.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 19 juin 2019, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 28/08/2019 et les informations données sont les suivantes.

DECISIONS MODIFICATIVES

Prise en compte de la modification de l'imputation comptable de la subvention d'économie d'énergie (CEE) : en investissement et non en fonctionnement comme l'avait suggéré Châteauroux Métropole.

Augmentation des dépenses en investissement afin de régler la facture du remplacement de la chambre froide de la superette.

Accord du conseil sur ces 2 décisions modificatives.

ADHESION A²I

Le conseil décide d'adhérer à l'Agence d'Attractivité de l'Indre qui a pour but de promouvoir le département de l'Indre au niveau touristique ainsi qu'une démarche de sourcing de professionnels de santé.

La participation financière est de 0,36 € par habitant.

Accord du conseil pour l'adhésion.

LOGEMENT

Signature d'un bail pour le logement 4 bis place Saint-Pierre à compter du 01/09/2019.

INDEMNITE TRESORIERS

M. Amat et Mme Faguet percevront les indemnités de conseil et de budget pour l'année en cours pour la période pendant laquelle ils ont exercé leur fonction.

Accord du conseil.

POINTS SUR LES TRAVAUX

- Nécessité de prévoir des réparations à l'église : remplacement du battant de la cloche n°2 et pose de grillage sur les baies.
- Les travaux au village des Godiers ainsi qu'à Reniers ont débuté comme prévu semaine 35, et seront entièrement terminés vendredi 30/08, y compris le marquage au sol
- Les travaux aux vestiaires du foot et sur le stade sont terminés et conformes à ce qui avait été décidé.

QUESTIONS DIVERSES ET INFOS

- PLUi : l'enquête publique pour le PLUi se déroulera du 16/09 au 17/10, des affiches ont été placées sur différents sites de la commune comme le prévoit la loi.

- un point lecture dans un fût a été installé rue George Sand par la bibliothèque. Des livres pour tous (adultes et enfants) ont été déposés, le concept est apprécié.

- la mare qui était auparavant entretenue par des habitants du village des Godiers sera cette année nettoyée par les agents communaux.

- un conseiller demande s'il est possible de matérialiser au sol l'emplacement pour recharger les véhicules électriques : le revêtement est en « grave » donc ne le permet pas.

La séance est levée 21h35.